

PROJET ACTIVITÉS 2015

En plus du bilan de l'année passée, l'assemblée générale est aussi le moment pour le Comité directeur de présenter à ses adhérents les projets d'actions qu'il souhaite mettre en œuvre.

Je ne reprendrai pas toutes les actions prévues, car celles qui sont la reconduction de ce qu'on a pu vivre cette année sont certes intéressantes, mais elles n'appellent pas de commentaires particuliers : le PAPS continuera à se développer, de nouvelles actions seront proposées vers le milieu carcéral, la journée des sports de nature aura bien lieu sous le soleil à CHANGE, le docteur MILLOT assurera la suite des travaux engagés par le docteur COUREAU, nous suivrons de près le projet « Espace Mayenne », nous aurons toujours des relations avec nos partenaires et nos adhérents.....

A ce sujet, le CDOS doit faire face en ce début d'année 2015 à plusieurs situations qui risquent d'envenimer nos relations avec quelques-uns de nos interlocuteurs :

➤ Le dossier CNDS 2015 : voici 2 propositions qu'on pourrait défendre :

- 1 Les comités départementaux et les clubs sportifs ayant assisté aux formations ont largement apprécié ce nouveau mode de saisie en ligne qui dans l'ensemble n'a pas posé de gros problèmes (l'outil est assez intuitif) dès lors que les usagers pouvaient se familiariser avec l'outil et ses spécificités.

Le faible nombre d'incidents est lié à l'accompagnement et au dépannage en ligne par la DDCSPP et les informations diffusées par le CDOS aux responsables sportifs.

- 2 Ce dossier a nécessité beaucoup plus de temps que les années passées aux responsables d'associations. L'ergonomie de ce document est à revoir pour plus de simplification, notamment par l'utilisation efficace des onglets, les messages expliquant le blocage du dossier ne sont pas ou peu compréhensibles, le non respect des dates de validité du dossier a été pénalisant pour ceux qui ont commencé tôt le remplissage.

A moins que la vérité ne se situe entre ces deux propositions : le CDOS devra, lors de sa prochaine réunion, déterminer la position du mouvement sportif mayennais pour la rendre publique.

➤ La lettre d'un président de comité sportif, adressée au président du Conseil général, dans laquelle le CDOS est mis en cause. Je cite :notre demande n'a pas été prise en compte car non soutenue par le CDOS, à qui on donne beaucoup trop de prérogatives, et qui ne remplit pas son rôle d'organisme de soutien à toutes les disciplines sportives. Le CDOS étant un passage obligé entre les comités et les institutions, si votre discipline n'est pas considérée, alors tant pis pour vous.

Ce n'est évidemment ni le lieu ni le moment de débattre de ce dossier, mais il est évident que nous allons réagir très fortement à cette lettre.

- L'état de nos finances va nous amener à faire des choix : on ne peut pas faire plus, on ne peut pas faire autant avec moins de moyens.
 - Nous avons décidé de prioriser nos actions, et donc il se pourrait que quelques projets soient abandonnés. Nous avons prévenu le CROS que l'opération « ville la plus sportive » serait suivie sans budget, donc les réunions à Nantes se feront sans nous (ou les élus du CDOS iront gratuitement). Il en sera de même pour plusieurs groupes de travail régionaux dans lesquels le CDOS est représenté. A moins bien sûr que la totalité des frais soient pris en charge par l'organisateur de la réunion.
 - Nous analyserons chaque action sous l'aspect financier, en incluant une part de nos frais fixes de fonctionnement, de personnel afin de savoir si nous continuons ou non cette action.

- Quelle place pour le mouvement sportif en Mayenne ?
 - Nous participons à tous les débats sur l'avenir du sport en France, mais de nombreuses interrogations nous arrivent :
 - Quelle vont être les compétences des régions et des départements ?
 - Plus concrètement en Mayenne, quelles vont être les modalités de fonctionnement et de décisions à l'échelon des mairies et des intercommunalités ?
 - Quel rôle pour les représentants de l'Etat sur le territoire départemental ?
 - Le CNOSF va changer ses statuts en mai prochain : quelle place et quel rôle pour les CDOS/CROS ?

Certes, ce tableau est sombre, mais cela ne nous empêchera pas de mener des actions pour développer le sport en Mayenne, et je vais détailler maintenant les deux dossiers que nous allons mettre en priorité pour cette année 2015 :

- Le développement de notre mission CRIB
- Le projet sport et entreprise

On va aborder le projet sport et entreprise, et c'est André LEGENDRE qui va l'exposer puisqu'il pilote ce dossier avec notre président.

SPORT ET ENTREPRISE :

Dans le cadre de la semaine européenne du sport, le CDOS a sollicité le MEDEF pour développer le sport dans les entreprises, en privilégiant l'axe sport-santé.

Des actions seront menées en septembre 2015 à l'intérieur des entreprises mayennaises volontaires, sous forme d'ateliers de pratique sportive. Le projet débutera en juin par un colloque « sport santé bien-être au travail » à l'initiative de l'US LAVAL, et servira à créer des liens entre le monde économique et le mouvement sportif.

DEVELOPPEMENT MISSIONS CRIB : Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles)

Rappelons d'abord les missions principales du CRIB :

- Accompagner les dirigeants au quotidien
- Impact emploi
- Mise à disposition de matériel
- Formation

Définir la première mission est facile : dès qu'un dirigeant d'association a une question sur la vie ou le fonctionnement de son club et de son environnement, il peut faire appel au CRIB : il aura une réponse rapide.

Le fonctionnement de Impact emploi est maintenant bien connu des associations qui ont des salariés : tout ce qui relève de la gestion des salaires peut être confié à Impact emploi.

Concernant le matériel, le CDOS prête actuellement une arche gonflable, un défibrillateur, des chasubles siglées « organisation » et des gobelets réutilisables. Dans un avenir proche, cette liste pourrait s'allonger avec l'addition de matériel appartenant à des comités ou clubs sportifs. L'idée est de mutualiser le matériel existant.

Le dernier axe de développement voulu par le CDOS concerne la formation des dirigeants.

Je n'insiste pas sur le forum qui a connu le succès le mois dernier au Crédit Mutuel de Laval, mais je souhaiterais insister sur les sessions à venir :

- Formation « Responsabilité du dirigeant associatif et outils de gestion des Ressources Humaines », le 28 mars S'adresse à toutes les associations employeurs et abordera les droits et devoirs des bénévoles, des dirigeants, des salariés.
- Formation « La réunion dans l'association sportive : les clés pour bien décider », le 30 mai. S'adresse à toute personne étant amenée à mener une réunion et à la rendre efficace.
- Accueil des nouveaux dirigeants d'associations, à la rentrée de septembre. S'adresse aux personnes qui viennent de prendre des responsabilités suite aux assemblées générales de fin de saison sportive.
- Formation sur la gestion financière et comptable de l'association sportive. Présentation d'un outil simple d'utilisation pour gérer les comptes et présenter les résultats en fin d'exercice budgétaire. Cet outil permet de présenter un bilan conforme aux normes demandées par les collectivités.

L'ensemble de ces projets a été pris en compte dans le budget que notre trésorier va vous présenter maintenant.



Michel DEROUET
Secrétaire général
06 08 77 82 53